

Pour la mise à jour du "Thesaurus galloromanicus" : un article d'essai: ATTEGIA

Autor(en): **Billy, Pierre-Henri / Chambon, Jean-Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **54 (1990)**

Heft 213-214

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399858>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR LA MISE À JOUR
DU « *THESAURUS GALLOROMANICUS* ».
UN ARTICLE D'ESSAI: ATTEGIA^(*)

« *Thesaurus Galloromanicus* » est un sous-titre officieux du *FEW*, suggéré par G. Rohlfs et que W. von Wartburg avait repris à son compte. Nous plaçons, pour notre part, sous ce titre provisoire, qui a le mérite d'indiquer clairement et la filiation avec l'entreprise wartburgienne et sa nouveauté par rapport au *FEW* tel que nous le connaissons, le projet d'une mise à jour sélective et souple, dans un cadre conceptuel et rédactionnel renouvelé et partiellement élargi, du vrai *trésor* que Wartburg a légué à la linguistique française.

L'article d'essai que nous soumettons ci-dessous à la critique des romanistes⁽¹⁾ se propose surtout d'illustrer un des aspects nouveaux qu'un tel « *Thesaurus Galloromanicus* » pourrait revêtir: l'intégration complète, sur un pied d'égalité, dans la partie documentaire aussi bien que dans le commentaire historico-étymologique, des données lexicales et des données onomastiques⁽²⁾.

Il s'agit donc de plus, ici, que de la simple refonte de l'article ATTEGIA (*FEW* 1, 167b) telle qu'elle sera pratiquée dans le volume 25 du *FEW*. Nous espérons montrer ce que la lexicologie et l'onomastique peuvent gagner à être pratiquées ensemble et du même pas, sous un éclairage

(*) Nos remerciements s'adressent à Mme France Lagueunière (Centre du *FEW*) et MM. J.-P. Chauveau (CNRS, Angers), Fr. Möhren (DEAF, Heidelberg) et Fr. Voillat (GPSR, Neuchâtel) pour les matériaux, les références et les analyses qu'ils ont bien voulu nous communiquer, ainsi qu'à M. Pfister qui nous a permis de consulter sur épreuves l'article ATTEGIA à paraître dans le *LEI*.

(1) Il s'agit d'une version très remaniée de l'article-échantillon présenté, à titre d'illustration de l'exposé de P.-H. Billy (« Pour une intégration de l'onomastique dans le *FEW* »), devant le groupe international d'experts (P.-H. Billy, J.-P. Chauveau, Fr. Möhren, Cl. Poirier, P. Rézeau, G. Roques, T.R. Wooldrige) réuni à Bâle, autour du *FEW*, les 23 et 24 novembre 1989, pour en examiner les perspectives d'avenir.

(2) Pour l'intérêt manifesté de longue date par Wartburg pour la toponymie, v. K. Baldinger, *Walther von Wartburg (1888-1971)*, Tubingue, 1971, 11.

et un contrôle réciproques⁽³⁾. On notera aussi les répercussions du nouvel article sur les parties publiées du *FEW* (suppression de l'article *TEGIA*, reclassement de formes mal placées sous *THËCA* et *TËCTUM*; étymologisation de plusieurs « inconnus »): élargissement, refonte et mises à jour plus ponctuelles vont de pair.

L'intégration résolue de la toponymie et de l'anthroponymie dans une lexicologie *lato sensu* dont elles seraient des parties « obligatoires »⁽⁴⁾ nous paraît également propre à fournir à l'onomastique, discipline dont le statut est malheureusement marginal (du moins en France), le cadre adéquat à son développement.

On notera, en outre, dans l'article ci-dessous un certain nombre d'innovations rédactionnelles (dont plusieurs sont inspirées du *LEI* de M. Pfister)⁽⁵⁾ par rapport à la technique ordinaire de présentation des données dans le *FEW*⁽⁶⁾.

-
- (3) V. les travaux de J. Hubschmid (y compris ses propres contributions au *FEW*).
- (4) V. un début d'argumentation théorique dans ce sens dans J.-P. Chambon et Chr. Hérilier, « À propos de l'interface onomastique/lexicologie (lexicographie) », communication au XIX^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes (Saint-Jacques-de-Compostelle, septembre 1989), à paraître dans les Actes. — La question de l'intégration de l'onomastique et de la lexicologie est également soulevée de manière concrète par le projet de Dictionnaire historique des noms de famille romans (*PATROM*) lancé par D. Kremer (v. la présentation du projet par A. Badia i Margarit dans *PATROM, Bulletin Interne* 4, 1989, 3: « Le but de *PATROM* est essentiellement lexicologique: nous traitons les noms de personne dans le cadre de la lexicologie »). Pour l'apport des données onomastiques à la lexicologie/lexicographie, v. aussi, en dehors du domaine roman, Kl. Dietz, « Alte und neue Wege der Erschliessung des mittelenglischen Wortschatzes », in: *Symposium on Lexicography II. Proceedings of the Second International Symposium on Lexicography May 16-17, 1984 at the University of Copenhagen*, ed. by Hyldgaard-Jensen and A. Zettersten, Tübingue, 1985, 199-222, avec d'excellents exemples.
- (5) V. le c.r. par l'un d'entre nous, *RLiR* 53, 521-522. — Sauf cas particuliers, on ne note que les longues dans les étymons. Pour les NL, les formes anciennes sont tirées des *Dictionnaires topographiques*.
- (6) Nous reproduisons ci-dessous l'article *ATTEGIA* tel qu'il avait été refondu par Wartburg (environ 1970):
- attegia** (gall.) hütte.
1. Loire, HLoire, PuyD. *atoï* m. « cabane roulante que le berger de moutons traînait avec lui », Apinac *at ô e*.
 2. Var *tei* « cercueil », *atoï*, *toi*, alp. *atèi*, Lamothe-Fénelon *tø y* AnnHET 1899, 105, périg. *tèi*, *tès*, Périgueux *tei* BenoîtS 92, Dord. *tø* ALF 214 p 624, *tø y* (p 634).

ATTEGIA (gaul.) hutte, cabane.

I. ATTEGIA

1. « hutte, cabane »

1.TOP. [Atiē]: Essonne *Athis*-Mons (dp. 11^e s., *Ateias*), *Athis* (dp. 1182/1186, *Athees*; *Athies* 14^e s.), SeineM. (Luzancy) *Athis* (dp. 1634, *Atis*), Villiers-sur-Seine id. (dp. 1400, *Atix*), PCal. *Athies* (dp. env. 680, *Atheae*), Somme id. (dp. 6^e s., *Adteias*; *Ategia* 7^e s.), Calvados (Louvigny) *Athis* (dp. 1275, *Athy*), Orne *Athis*-de-l'Orne (dp. 1350, *Athies*), IlleV. (Vitré) *Atis*-de-Ruillé, Cher (Soulangis) *Les Attis* (dp. 1487, *Hatis*), SaôneL. (Varenes-St-Sauveur) *Athie* (dp. 1503), Côte-d'Or *Athie* (dp. 990/1031, *Attegiat*; *Athees* 1273; *Aties* 13^e s.), Moutiers-St-Jean *Les Athies*, Pouillenay *Athie*-lez-Villiers (dp. 1206, *Athee*; *Athie* 1536), Yonne *Athie* (dp. 1108, *Atheae*), HMarne (Rennepont) *Atis*, Marne *Athis* (dp. env. 948, *Atteiae*), Aisne *Athies*-sous-Laon (dp. 1131, *Atyes*). Avec déglutination de l'article: Vendée (Challans) *La Thie*.

[Atée]: Eure St-Nicolas-d'Attez (dp. 1220, *Atees*; *Atyes* 13^e s.), Manche (Céaux) *Athée*, Mayenne id. (dp. 12^e s., *Ateia*), Sarthe (Neuville-sur-Sarthe) *Les Athées* (dp. env. 1095, *Ateias*), MaineL. (Longué-Jumelles) *Athée* (dp. 1281, *Athees*), IndreL. *Athée*-sur-Cher (dp. 1144, *Atheis*; *Athies* 12^e s.), Indre (Ciron) *L'Athée*, Nièvre (St-André-en-Morvan) *Athée* (dp. 1455, *Athez*), SaôneL. (Anost) *Athez*, Mary *Aux Athais*, Côte-d'Or *Athée* (dp. 679, *Ateiae*), Chambolle-Mussigny *Les Athets*, Les Gouilles, Lignerolles *Les Athées*, Nuits *Aux Athées*, Yonne (Tonnerre) *L'Athée* (dp. 877, *Ateias*), HSaône (Dambenoît-lès-Colombes) *L'Atey*, Champvans *A L'Athey*, Lomont *En L'Athey*, Percey-le-Grand *Aux Athets*, Creuse (Mérinchal) *Les Athées*. Avec déglutination de l'article: Allier (Ronnet) *La Thé*.

3. Havr. *attiemment* m. « maison suspecte à la police où l'on se réunit pour faire bombance; endroit où l'on jette les vieux objets inutiles ».

Gall. ATTEGIA « hütte » lebt im gallorom. vor allem in zahlreichen ortsnamen, so besonders im nördlichen teil von Frankreich (*Athie*, *Athée*, *Athis*), Z 27, 570, 678; Longnon 126; ZONF 1, 44, 220; Rohlf's Bask 74. Doch findet es sich auch als subst., wie Gardette (GardPh 242; MéDuFour; Vox 9, 185) nachgewiesen hat. Daher oben 1. Die übertragung auf « sarg » (2) erklärt Gardette durch die ähnlichkeit des kastenbettes, das der schäfer mit sich zieht mit einem sarg. Allerdings ist es möglich, dass für 2 auf einfaches TEGIA zurückzugehen ist, s. hier 13, I, 152. 3 ist eine letzte spur in Nordfrankreich. Zum problem des ursprungs von ATTEGIA s. HubschmThesPraer 2, 109-121.

「*Ateie*」: H^{Saône} (Ternuay-Melay) *Latheie*.

「*Ataie*」: Doubs (Longeville-sur-Doubs) *A L'Athaié*. Avec déglutination de l'article: EureL. (St-Germain-le-Gaillard) *La Taye* (dp. env. 1109, *Ataiaie*).

「*Tège*」⁽⁷⁾: Cantal (St-Amandin) *Thège* (dp. 18^e s., *Tegis*), Valuéjols *Tège*, PuyD. (Chastreix) *La Tège*.

Dér. (+ -EOLA/-IOLA): Essonne *Étiolles*⁽⁸⁾ (dp. 13^e s., *Atheiolas*)⁽⁹⁾.

Comp. (+ MONS): Aisne (Villequier-Aumont) *Athiémont* (dp. 1649, *Hatiémont*).

HubschmPraer 2, 116; Gröhler 1, 161; Longnon 126; Vincent 121; DNLF²; RIVOLI.

II. *ATTEGIU

1. *« hutte, cabane »

1.β. TOP. HLoire (Arsac) *Les Atayes*⁽¹⁰⁾.

2. « cabane-lit du berger »

2.β. LEX. For. (Gumières) *atè* [f.]⁽¹¹⁾ « cabane du berger » ('mot mourant'), vel. (Champclause) *atèi* « id. (en forme de niche allongée) » (P. Verdier, Étude du patois de Montvert, mém. de maîtrise, Clermont-Ferrand, s.d. 62), St-Julien-Chapteuil *atèi* « cabane du berger », foroccit. (Apinac) *atoï* [at^ho^e] « id. (autrefois caisse assez grande et assez haute contenant un lit étroit, munie d'une porte, montée sur deux roues) »

(7) Avec déglutination de l'article; un rattachement direct à *TEGIA (cf. ci-dessous n. 37) est à exclure. Pour le traitement, v. Z 27, 679.

(8) 'Terminaison qui s'est pétrifiée de bonne heure: on la trouve presque exclusivement dans des mots transmis directement du latin' Nyrop 3, 115.

(9) Autre dérivé suffixal: PCal. (Coullemont) *Les Attias* (+ ?)?

(10) Sur la base du critère géographique, à interpréter plutôt comme un avatar de *ATTEGIU passé au féminin que comme un représentant de ATTEGIA.

(11) Certaines de nos sources (GardetteEtudes, EtFor 6, Verdier) font malheureusement silence sur le genre du mot. En l'absence d'indication, et sur la base des relevés explicites et concordants d'ALMC dans la même région (toujours f., sauf incertitude au p 9), nous interprétons le genre comme féminin (noté entre crochets). (Nous pensons, à titre d'indice complémentaire, que le genre féminin du mot a dû jouer un rôle dans le fait que Gardette ait posé ATTEGIA et non *ATTEGIU).

(‘mot-souvenir’), PuyDSE. (St-Anthème) *atai* [átáɛ] «cabane du berger», Saillant *atoï*. Avec déglutination de l'article: Vel. *tɛi* f. «id.» (ALMC p 9 S, 21 S, 23 N)⁽¹²⁾. PuyDSE. (Eglis.) *lei* f. «cabane roulante, litière à roues»⁽¹³⁾. — GardetteEtudes 51-3; ALMC 503, 504*.

3. «caisse de bois où l'on couche les morts»

3.a.LEX. BALpes (Annot) *atei* m. «bière, cercueil» Honorat (> ‘alp.’ M). Avec aphérèse: Var *tei* m. «bière, cercueil dans lequel on porte les morts» Avril, *tèi* «cercueil, bière» Garcin, lim. périg. id.⁽¹⁴⁾, *tei*, *tès*⁽¹⁵⁾, DordS. *tɛi* (p 634), *teï* ALAL 1018 p 70, *tɛ* (p 624), Périgueux *tei* BenoîtS 92, Muss. id. Chast. — M s.v. *atahut*; ALF 214; ALG 213.

Croisement avec le représentant de THÉCA: Var *teico* f. «bière pour les morts»; *teique* m.⁽¹⁶⁾. — M.

4. «construction pour le bétail»

4.β.LEX. AllierSO. (Combraille) *theille* f. «étable, écurie», *taille* (tous les deux Bonin s.v. *étable*)⁽¹⁷⁾, Archignat id. Gagnon⁽¹⁸⁾.

4.β.TOP. Allier (Target) *Les Thayes*⁽¹⁹⁾.

III. *ATTOGIU

1. *«hutte, cabane»

(12) 23 N = St-Julien-Chapteuil, pour lequel GardetteEtudes donne *atèi*.

(13) Probablement confusion d'un mot sur le déclin avec Eglis. *lei* m. «lit.» Chataing écrivant deux fois '*lei* (f.)' (s.v. *cabane roulante* et *litière à roues*), il est difficile de suspecter une faute pour *atei*. Mais le genre ne peut guère s'expliquer que par l'influence d'un ancien *(a)*tei* f. à Eglis. — À biffer FEW 22, II, 62a, et 23, 75a (sans renvois).

(14) À biffer, ainsi que les attestations d'ALF p 634 et de Muss., FEW 13, I, 302b, THÉCA. — Hlim. *tiei* «coquille», classé FEW ibid., appartient à TESTU (FEW 13, I, 287b; cf. MèlMatoré 184); malgré FEW, le genre est sans conteste masculin, cf. Fouc 1 et n. 2 (source de M, source probable de FEW) et Dhér.

(15) Graphie? ou influence de périg. *tès* «coque; coquille», Périgueux *tes* «coquille» (FEW 13, I, 287b, TESTU)?

(16) Les deux formes sont classées FEW 13, I, 302b, THÉCA. Il est clair que cet étymon ne peut rendre compte à lui seul de ces attestations.

(17) Avec renvoi d'*écurie* à *étable*.

(18) Groupé par Gagnon avec Contigny *taille* f. «camisole» (< TALIARE, cf. FEW 13, I, 51a).

(19) Allier *T(h)eille* (< TILIA, cf. FEW 13, I, 327a) et *Taille* (< TALIARE) sont à écarter.

1.α.TOP. 「Tuey」: Ardèche *Thueyts* (dp. 1089, *Athogis*, *Attogis*, *Astorgis*⁽²⁰⁾; *Atogiis* 1275; *Aithogiarum* 1526; *Thueitz* 1576)⁽²¹⁾.

「Atuech」: Gard Massillargues-*Attuech* (dp. 1345 *de Atogiis*; *Tuech* 1764), Bouquet Mas d'*Atuech* (dp. 1721, *Tuech*) IGN. Avec aphérèse: HGar. (Montastruc-de-Salies) *Tuech*.

「Atoi」: Lot (Larnagol) *Atoy*⁽²²⁾.

「Ateux」: Loire St-Romain-*les-Atheux* (dp. 1225, *als Atuiés*; *los Atuys* 1358; *les Atueys* 1361; *les Atuaux* 1378; *Atoys*, 1408; *Atteux* 1446; *les Auteis* 11^e s. [copie 16^e s.]), St-Héand *Les Atheux* (dp. 1355, *Atués*, *Atuys*; *Atheux* 1552)⁽²³⁾. Avec aphérèse: HLoire (St-Georges-Lagricol) *Theux* (dp. 1100, *Astodiis*; *Atuis* 1163; *Astogios*, *Atois* 1213; *Theulx* 1543), Craponne id. (dp. 1820, *Theux-Petit*), PuyD. (St-Victor-Montvianeix) *Le Teux*, Lachaux *Teux*⁽²⁴⁾. — RIVOLI.

「Atiaux」: Loire (Ambierle) *Les Atiaux*, St-Germain-l'Espinasse *Les Athiauds* (dp. 18^e s.)⁽²⁵⁾. — RIVOLI.

(20) Mauvaise latinisation évidente sous l'influence du NP *Astorgue*.

(21) L'explication de DNLF² s.v. *Thuès* (sans formes anciennes), par *TOXUM, variante de *taxum* «if» (cf. FEW 13, II, 134b, TOXON), n'est pas compatible avec les formes médiévales; ATTEGIA proposé par Massot (in: M. Carlat, L'Ardèche, 1985², 474) ne peut convenir sur le plan phonétique. — Ardèche (Mayres) *Le Thueyts* (dp. 18^e s., *mas des Thueys*) peut, lui, représenter apr. *tueys* «if» (FEW 13, II, 134b) ou un NP d'origine toponymique; de même Ardèche (Péreyres) *Thueyt*. AlpesM. *Tueis*, Gard *Thueyts*, *Tueys*, Lozère *Tueis* (< TOXON) et PuyD. Corr. *Tueix* (< TILIA) sont à écarter.

(22) Dans la même zone que Lot (Lamothe-Fénelon) *t q y* «cercueil» (ci-dessous III 3 α LEX): le NL pourrait désigner une tombe ou un cimetière (cf., pour la métonymie, NègreNL 144; DNLF² s.v. *Cercoux*). — Chambon.

(23) GardetteEtudes 54 (suivi par TaverdetLoire 53-4) a suggéré le rattachement de ces deux NL à ATTEGIA, tout en notant que 'le traitement phonétique fait difficulté'. Les mentions anciennes réclament, en fait, *ATTOGIU. Elles trouvent en effet leurs réactifs dans les formes toponymiques anciennes ou modernes issues de PODIU (cf. aussi Hafner 101-2): *Atuiés* (1225) = Loire Sanctus Romanus *lo Puyé* (1226; > St-Romain-*le-Puy*); *Atués* (1355) = HLoire *Puez* (dp. env. 1181), Ardèche *Puet* (dp. 17^e s.) et cf. Hafner l.c.; *Atuys* (1355) = Loire *Puy de Roa* (1311; > *Puy-de-Roy*) etc.; *Atueys* (1361) = Loire *Puey Roy* (1300; > *Puy Rouge*), Sanctus Romanus *lo Puey* (1361; > St-Romain-*le-Puy*), etc.; *Atuaux* 1378 = HLoire *Puaux* (dp. 1360), Ardèche id.; *Atoys* (1408) = Loire *Poy Chagnin* (1388; > *Puy-Chanin*), cf. afor. *poy* (1306, 1315, DAO 168); *At(t/h)eux* (dp. 1446) = Loire *Peugay* (dp. 1418) etc. Cf. encore Nègre RIO 24, 283 sqq.

(24) Bourg. Sav. *Theux* (< *TUKKA?, cf. FEW 13, II, 398a) sont à écarter.

(25) Le traitement est vraisemblablement à expliquer à partir d'une forme telle que *les Atuaux* 1378 (> St-Romain-*les-Atheux*); cf. Allier HLoire, PuyD. *Piau* (< PODIU), à côté d'Ardèche, HLoire *Puaux* (v. ci-dessus n. 23).

1.β.TOP. Lot (Alvignac) *La Toye*⁽²⁶⁾, PuyD. (Cébazat) *a-la-Toil*, *dalla-Toi* (tous les deux 1303, BillyCondamine 737, 738)⁽²⁷⁾.

2. « cabane-lit du berger »

2.a.β.LEX. For. (St-Bonnet-le-Courreau), Sauvain *atæ* [f.] « petite cabane attelée qui servait autrefois d'abri au berger » EtFor 6, 40, vel. *atæi* f. « cabane du berger » (ALMC p 9, 21), Craponne *atæ* GardetteEtudes 52. Avec déglutination de l'article: HLoire *tæi* f. « id. », ALMC p 9 N, *tæi* ALMC p 22, *twæi* ALMC p 11, *tæÿ* ALMC p 10⁽²⁸⁾. — ALMC 503, 504*.

2.b.β.LEX. For. (St-Bonnet-le-Courreau), Sauvain *atæ* [f.] « lit clos »; St-Bonnet-le-Courreau *læ atæ* m.pl.⁽²⁹⁾. — EtFor 6, 40, 44.

2.c.β.LEX. Ain (Ruff.) *twai* f. « petit réduit sous un escalier où l'on mettait tantôt des outils, tantôt un lit pour le berger »⁽³⁰⁾.

2.d.β.LEX. Bug. *touay* f. « lit » Monnier⁽³¹⁾.

2.e.β.LEX. HLoire *tæy* f. « niche de chien » ALF 909 p 814⁽³²⁾.

3. « caisse de bois où l'on couche les morts »

3.a.LEX. Var *atoi* m. « cercueil ». Avec aphérèse: Var *toi* m. « id. », Lot (Lamothe-Fénelon) *tøy* AnnHEt 1899, 105. — M s.v. *atahut*.

4. « construction pour le bétail »

4.β.LEX. Gard (Valleraugue) *tuech* f. « abri de paille pour les troupeaux » (C. Chabal, M)⁽³³⁾.

(26) Éventuellement de *ATTOGIA*, mais la proximité géographique avec Lot (Larnagol) *Atoy* (ci-dessus III 1 α TOP; v. n. 22) suggère plutôt une déglutination de l'article féminin et la féminisation graphique de la finale. — Gasc. *Toye* (< *TOJU, FEW 13, II, 3a) est à écarter.

(27) Formes qu'on pourrait aussi interpréter *a-l-Atoi*, *da-ll-Atoi* (cf. ci-dessus III α TOP, *Atoi*⁷). — Chambon.

(28) = Craponne, pour lequel GardetteEtudes donne *atæ* (et où se trouve le NL *Theux*).

(29) LECTU +.

(30) À biffer FEW 23, 21b. — [ai] peut représenter aussi bien É que Ó devant palatale (ou encore È).

(31) À biffer FEW 23, 31a.

(32) À biffer FEW 22, II, 9a.

(33) Mal classé FEW 13, I, 151b, TECTUM. Ce classement ne peut rendre compte ni de la diphtongue (< È!), ni du genre féminin du mot (d'ailleurs non signalé par FEW). — Exemple de Camille Chabal (= L'Alouette/La Lauzeta 3, 1879, 79;

Lt. ATTEGIA n'est attesté que dans Juv. 14, 196 (env. 100 après J.C.), puis dans une inscription latine de Niederbronn (Bas-Rhin) au 2^e s. (CIL 13 6054; WhatmoughDialects 991); ThesLL, OxfLatDict. Le mot désigne une habitation rudimentaire — peut-être, chez Juvénal, une tente de nomades (*Maurorum attegias*) —, pouvant être, sans doute exceptionnellement, couverte de tuiles (*attegiam tegulicium* dans l'inscription de Niederbronn); cf. DauzatNL 108. La formation et l'origine du mot, généralement tenu pour gaulois ou pré-latin, ne sont pas complètement élucidées. On verra que l'analyse des données galloromanes permet quelques éclaircissements à ce sujet. — DottinGaul 229; WaldeHofm; MeillErn; HubschmThesPraer 2, 109-21 (avec bibl.); Holmer Lg 23, 133; EvansNames 131 et n. 5 (avec bibl.); MLGall 13 (pour mémoire); Alvarez-Delgado MiscCoelho 64-76; RohlfBask 74; Corominas ZCPh 25, 47.

Quoique le mot soit bien attesté dans le latin médiéval d'Italie⁽³⁴⁾ (DC; MltWb; Sella; SellaSt; v. aussi LathamDict [1 exemple]) et qu'il ait été emprunté par le grec byzantin (*ἀτέγιον, ἀτέγια*), c'est néanmoins sur le territoire de l'ancienne Gaule que ATTEGIA (et variantes) est le plus densément et le plus clairement représenté dans la toponymie et le lexique. On ne relève que des traces sporadiques dans les parlers italo-romans: laz. centr.-sett. (Cervara) *attea* «stalla rustica»; catanz. *ntéya* «tettoia, stalla rustica con frasche intrecciate, baracca di frasche», regg.cal. *antéya* «specie di tettoia sotto la quale i pastori mungono il bestiame»⁽³⁵⁾ (RohlfTreCal; LEI). Toutefois, un type *tegia* est beaucoup plus largement répandu, en romanche (AIS 1192), en frioulan (*tiéze* PironaN), en ladin et dans les parlers italiens (lomb. trent. emil. ven. istr., v. LEI). Selon certains auteurs (notamment ML 8116a; Faré 8616a; HubschmThesPraer 2, 115-6, 118), on aurait affaire à une base simple *TEGIA; mais Crevatin (LEI) préfère grouper ces formes sous ATTEGIA (cf. dans ce sens Bolelli ItDial 18, 67; Schorta RätNamenbuch 2, 27)⁽³⁶⁾. Que *TEGIA constitue ou non une

trad. de l'auteur: «abri (de paille)», localisé grâce à une annotation marginale du regretté Christian Anatole. Nous remercions M. Fr. Pic (CIDO, Béziers) de nous avoir aimablement fourni la photocopie de l'ajout de Chr. Anatole dans son exemplaire d'I. Gaussen, *Poètes et prosateurs du Gard en langue d'oc*, et d'avoir retrouvé le texte original de Chabal. La localisation dans le Gard de l'exemple de M coïncide remarquablement avec les NL gardois *At(t)uech* cités ci-dessus III 1 a.

(34) Mme M. Duchet-Suchaux, de la rédaction du Nouveau Du Cange, nous indique aimablement que *attega* n'est pas attesté dans le latin médiéval de France.

(35) De *INTEGIA (par changement de préfixe) selon Rohlf, contesté par Crevatin (LEI n. 11).

(36) La forme *tegia* n'est attestée pour la première fois qu'en 869 (mlt.), à Modène (LEI).

base étymologique autonome, il convient de renoncer à l'idée qu'elle ait eu une postérité dans le domaine galloroman: il est en effet préférable de rattacher à *CĀSEĀRIA*, bien représenté dans l'est du Valais (FEW 2, 456b, *CASEUS* II 1), l'unique dérivé (Grimisuat *tidjyèré* «chalet de montagne») enregistré par Wartburg sous *TĒGIA* (13, I, 152b)⁽³⁷⁾. — HubschmThesPraer 2, 114-6, 118; LEI.

En Gaule, où le mot paraît indigène, on a depuis longtemps rattaché à *ATTEGIA* une série de NL. Le même étymon a été proposé par Gardette (développant une suggestion épistolaire de Dufour, v. Gardette-Etudes 53), suivi par Wartburg (FEW 13, I, 152b, n. 1; WartburgMs), pour rendre compte de certaines formes lexicales francoprovençales et occitanes. Il convient toutefois de restituer plus précisément un prototype **ATTEGIU*⁽³⁸⁾ à la base de ces formes, les attestations féminines étant visiblement secondaires et la phonétique excluant un étymon en -A. De plus, certaines de ces formes concordent clairement avec les résultats de Ö

(37) D'après les matériaux du GPSR, cette forme (tirée de RF 42, 407, et confirmée dans Balet, Almanach du Valais 1948, 89) est propre à Grimisuat. FEW la fait masculine, suggérant par le fait une prononciation oxytonique (le suffixe pourrait, à la rigueur, être *[-ereau]*, mais Balet écrirait plutôt **-éri*, et l'on verrait mal, de toute façon, la raison du choix de ce suffixe). En fait, si dans les quatre contextes disponibles le genre est indéterminable du fait de l'absence d'article (normale, ici, comme elle l'est devant *[-maison]* etc.), il est naturel de lire plutôt *[tidžyère]*, avec la terminaison régulièrement issue de -ARIA, et donc de considérer le mot comme féminin. Or Grimisuat se trouve en pleine zone *[-tsižyérə]* f. «chalet où l'on fait le fromage» < *CĀSEĀRIA* (FEW 2, 456b, *CASEUS* II 1). De plus, ce type présente, à Grône et à Chalais (Sierre), des formes en *[-d(ž)y-]* qui ne peuvent s'expliquer par une évolution régulière; dans ces localités, toutefois, le groupe de phonèmes en cause correspond dans un grand nombre de cas (notamment dans les verbes en *[-ger]*), à *[-žy-]/[-zy-]* dans le parler des villages voisins; les locuteurs ont pu avoir aisément le sentiment de cette correspondance, et il est loisible de penser que -žy-, normal à Grône et Chalais, comme ailleurs, à partir de *CĀSEĀRIA*, ait finalement cédé à un alignement sur le groupe -džy-. Cette explication est probablement aussi valable à Grimisuat, qui pratique -džy- pour *[-manger]*, *[-enrager]* etc. Quant à l'initiale *t-*, on peut l'expliquer par la dissimilation de l'affriquée de la syllabe atone par l'affriquée de la syllabe tonique. Il apparaît très difficile, en tout cas, d'admettre que *[-tsižyérə]* qui couvre tout l'est du Valais, n'ait jamais pénétré à Grimisuat et n'ait rien à voir avec *tidjyèré*. En somme, si la forme de Grimisuat ne peut être rattachée en ligne absolument directe à *CĀSEĀRIA*, cet étymon apparaît bien préférable à *TEGIA*, lequel soulève des difficultés beaucoup plus redoutables: traitement de -G-, résistance à Grimisuat seulement, face à *CĀSEĀRIA* si bien implanté dans tout le voisinage, d'un terme ignoré dans le reste de la Galloromania. — Voillat.

(38) Ce que ne font ni Gardette, ni Wartburg, du moins pas de façon explicite.

devant palatale et non avec ceux de Ę devant palatale⁽³⁹⁾. Du point de vue de la phonétique romane, c'est donc avec les trois bases: ATTEGIA, *ATTEGIU, *ATTOGIU, qu'il faut opérer⁽⁴⁰⁾.

Cette tripartition paraît suggérer clairement que ATTEGIA est un mot celtique contenant la racine **teg-* «couvrir» (Pok 1013; cf. airl. *tech* «maison» etc. < **tegos*, LEIA T-39)⁽⁴¹⁾ et le suffixe formateur d'abstrait et de collectifs *-ia* (Holmer Lg 33, 133; cf. Ped 2, 18-9, 69-70) ou le morphème de pluriel (neutre) *-esa* (Ped 2, 96) évolué en *-ia* après chute de *-s-* intervocalique (cf. le traitement brittonique)⁽⁴²⁾; pour le préfixe *ad-* (> *at-* par assimilation), v. DottinGaul 224, Ped 2, 291-2, LEIA A-13, EvansNames 128-31. *ATTOGIU représente le degré *o* de la racine, dont l'existence, postulée par les formes galloromanes, est soutenue, pour le simple, par airl. *tugae* «fait de couvrir; couverture, protection; fait de couvrir une maison; toit» ContribDIL < **togiā* (LEIA T-167; Pok 1013)⁽⁴³⁾. Une hypothèse alternative serait de le considérer comme un dialectalisme du gaulois⁽⁴⁴⁾. À partir d'un collectif ou d'un pluriel en *-ia* (interprétable, de plus, comme un neutre pluriel latin), on peut expliquer

(39) Pour la Haute-Loire, on peut comparer avec les résultats de PODIU dans le nom de la ville du Puy ('témoin de première valeur' pour ce traitement, NautonPhon 89, n. 1). ALMC p 9 N *tɛi* = *pɛi* ALMC 73; p 10 *tɛü* = *pɛü*; p 11 *tɛ̃i* = *pɛ̃i*; p 21 *atɛi* = *pɛi*; p 22 *tɛi* = *pɛi*; p 9 *atɛi* = *pɛü*, mais cf. *anɛi* ~ *anɛü* < AD NOCTE (ALMC 1441). Tous ces parlers ont *lɛi* (ou *lɛ̃i* p 22) de LECTU. Cf. encore ALF p 814 *tɛy* = *nɛy* ALF 929, mais *lɛy* ALF 778.

(40) Il n'est peut-être pas interdit de penser que certains NL comme Gard Massillargues-Attuech (*Attogis* 1345), Ardèche *Thueys* (*Attogis* 1089, *Atogis* 1275), HLoire *Theux* (*Astodis* 1100) (ci-dessus III 1 α TOP), ont été fixés à l'ablatif-locatif pluriel *ATTOGIS et représentent donc, malgré leur apparence masculine, une base *ATTOGIA. — Chambon.

(41) Cf. les composés *BO-TEGO- et *SU-TEGO- conservés en galloroman (FEW 1, 463b; 12, 479a).

(42) Selon une communication personnelle de M. P.-Y. Lambert (5.1.1990), qui voudra bien trouver ici l'expression de nos remerciements.

(43) Le degré *o* est général dans les autres langues brittoniques pour «toit» (gall. corn. *to* Pok 1013, bret. *toenn*, de **togos*). Dans cette mesure, on pourrait en venir à se demander si le type *ATTOGIU ne serait pas la forme gauloise authentique de Transalpine, ATTEGIA celle de Cisalpine (cf. les réflexes italo- et rhéto-romans de (AT)TEGIA) empruntée par le latin et (ré)implantée par ce canal dans la toponymie de la Gaule du Nord. — Chauveau.

(44) La variante *ATTOGIU est sûrement ancienne, mais ne contient pas, à notre sens, le degré *o* de la racine. Ce degré n'est attesté que dans les NP des pays celtiques à l'époque antique et dans les noms communs du lexique médiéval et moderne de l'irlandais et des langues brittoniques, formes simples, affixées ou suffixées sur la

les métaplasmes *ATTEGIU et *ATTOGIU comme des rétroformations à valeur singulativisante⁽⁴⁵⁾.

La structure de l'article distingue d'abord les trois prototypes ATTEGIA (I), *ATTEGIU (II), *ATTOGIU (III). Puis le matériel est réparti dans un cadre sémantique unitaire selon quatre significations de base: «*hutte, cabane*» (1), «*cabane-lit du berger*» (2), «*caisse de bois où l'on couche les morts*» (3), «*construction pour le bétail*» (4). À l'intérieur de II et de III, un sous-cadre morphosyntaxique sépare les formes masculines originales (α) des formes féminines secondaires présentant souvent la déglutination de l'article *la* (β). Pour chaque paragraphe, on indique s'il s'agit de données toponymiques (TOP) ou lexicales (LEX). Les NL ont été intégrés dans l'article selon le sens qu'il est permis de leur supposer au moment de leur formation.

Le type ATTEGIA (I) n'a pas laissé de trace dans le lexique, médiéval ou moderne. Il convient en effet de repousser la suggestion de Wartburg (FEW 13, I, 152b, n. 1; WartburgMs) voulant considérer havr. *rattiemment* m. «*endroit où l'on jette les vieux objets inutiles; fig. maison souvent suspecte à la police où l'on se réunit pour faire bombance*» comme «*eine letzte spur [von ATTEGIA] in Nordfrankreich*». Ce mot s'explique beaucoup plus aisément comme un dérivé de «*rattirer*», avec effacement, attendu dans cette région, de *-r-* intervocalique (v. MazeHavr 29 sqq.; Lepelley-

racine **tog-*; en revanche, le degré *e* ne l'est en celtique que dans les formes simples, les dérivés affixés ou infixés et les composés (dont les noms communs ATTEGIA, *BO-TEGO- et *SU-TEGO-, ainsi que les noms propres en *-*tecto-*). La répartition est donc morphologiquement claire. L'évolution de *e* à *o* est notable dans gaul. *GOBBO- (FEW 4, 177b) provenant de **gebh-* «*mâchoire, bouche*» (Pok 382). Le plus intéressant est qu'elle se remarque particulièrement dans le Sud de la Gaule avec *Tigorn[i]nus* (< **Tigern[i]nus*), NP figurant dans une inscription trouvée à Berre, *Arecomici* (< *Κέμμενον*), nom d'un peuple du Languedoc oriental, et les NP et théonymes gaulois en *Mog-* (< **megh-* «*grand*», Pok 708) dans l'ancienne Narbonnaise et en Arvernie. La distribution morphologique du degré *o* (seulement dans les formes suffixées à l'époque antique, dans les formes simples, affixées ou suffixées depuis le Moyen Âge), du degré *e* (seulement dans les formes affixées et infixées à l'époque antique, dans les formes simples et composées depuis le Moyen Âge) et la répartition géographique de *e* > *o* (dans le Sud de la Gaule comme *ATTOGIU) poussent à considérer *ATTOGIU comme un dialectalisme plutôt que comme le degré *o*, restitué à un dérivé de **teg-* postulé uniquement parce qu'il est attesté en irlandais et dans les langues brittoniques (plus de treize siècles plus tard et dans des dérivés autres que *ATTOGIU). — Billy.

(45) Même processus dans gr. byzantin ἀτέγιον < ATTEGIA?

Sair 97 sqq.: cf., pour le premier sens, norm. *ratire* f. « petit local où l'on entrepose des outils et autres objets dont on fait rarement usage », Caux « lieu de débarras », et, pour le second, norm. *ratirer* v.tr. « attirer chez soi (presque toujours en mauvaise part) », Caux *se rattirer* v.pron. « s'adonner (chez qn) »; *rattierement* est donc à classer FEW 6, I, 405b, MARTYRIUM.

ATTEGIA s'est précocement fixé, en revanche, en toponymie. La documentation RIVOLI permet d'augmenter considérablement le nombre d'exemplaires répertoriés (près d'une cinquantaine) et d'affiner l'aire de distribution de ATTEGIA comme NL: ses représentants sont bien répartis dans la moitié Nord de la Gaule (sauf Nord-Est et Bretagne), avec une concentration dans le Centre-Est (I 1 TOP). Cette aire n'intersectionne celle des masculins, nettement plus méridionale, que dans l'Ouest du Massif Central. On a séparé en alinéas, d'après les formes modernes, les sous-types résultants: les deux principaux, \lceil Atie \rceil et \lceil Atée \rceil (v. Juroszek Z 27, 570, 678-9) interfèrent parfois, à date ancienne dans un même nom, et leurs domaines se chevauchent, mais le second est dans l'ensemble plus méridional. À noter que la plupart des lieux dénommés sont situés sur une voie romaine ou à proximité: ancienneté du site, ancienneté de l'emploi du mot (cf. une demi-douzaine d'attestations antérieures à l'an mil, dont une du 6^e s. et deux du 7^e s.). Les formes à article (le plus souvent déglutinées) paraissent être des accidents récents. Il est naturel de supposer que les NL issus de ATTEGIA se sont cristallisés, la plupart du temps, pour désigner des groupements d'habitations sommaires, l'emploi très fréquent du pluriel en fait foi, et qu'ils conservent donc la valeur originelle de l'étymon.

Étant donnés les nombreux faits de polymorphisme dans le traitement de Ö + palatale (cf. GardPh 243; NautonPhon 88), les lacunes de la documentation pour certains points et les cas où les aboutissements de Ö et Ê + palatale sont identiques, la répartition entre *ATTEGIU (II) et *ATTOGIU (III) n'est pas toujours aisée; le mot lui-même est parfois connu sous deux formes dans un même lieu (v. n. 12 et 28). La classification proposée, qui s'appuie surtout sur la comparaison avec les produits de LECTU, PECTU, PODIU, (AD) NOCTE, n'est donc que provisionnelle. Indépendamment des cas où le traitement paraît aberrant (et où notre critère a été simplement celui de la vraisemblance du développement phonétique), nous avons rangé sous II les attestations compatibles avec *ATTEGIU, et sous III celles qui sont inconciliables avec cette base et réclament *ATTOGIU. Les deux groupes n'ont donc pas une consistance égale: sous II 2 β surtout, toutes les formes (à l'exception de celle de Gumières,

point pour lequel on ne dispose pas de documentation) paraissent aussi compatibles avec *ATTOGIU⁽⁴⁶⁾.

Sous II et III, la ramification sémasiologique est identique. Le sens originel (1) n'est présumablement conservé que dans les NL. L'aire de ceux-ci correspond d'assez près à celle des reliques lexicales pour qu'on puisse penser que le confinement de *ATTEGIU/*ATTOGIU à certaines zones est ancien. Les témoignages lexicaux manifestent tous des changements sémantiques par spécialisation: ces restrictions sémantico-référentielles par rapport à l'étymon vont de pair avec la visible décadence de la famille et sa restriction dans l'espace. 2 («cabane-lit du berger») a dû avoir autrefois une extension plus large, car ce sens est à la base de 3 («caisse de bois où l'on couche les morts»), analogique du fait de 'la ressemblance entre le lit-caisse du berger et la caisse du cercueil' (Gardette-Etudes 65). Il a donné lieu, de plus, à certaines acceptions secondaires (III 2 b-e), à partir du sème /pour se coucher/, toujours maintenu, au premier ou au second plan. 2 c et 2 d constituent des épaves qui supposent une extension ancienne de 2 plus au Nord et plus à l'Est du domaine francoprovençal (Ain); 2 e, application (plaisante) isolée à la sphère animale, est significativement situé à l'extrémité (méridionale) de l'aire vella-guèse de 2 a. Les formes périgourdines appartenant à 3 avaient été en partie classées par Wartburg sous THÈCA (FEW 13, I, 302b; v. n. 14). Leur rattachement à *ATTEGIU ou *ATTOGIU est assuré par les attestations provençales en *a-*; c'est, au rebours, Var *teico*, *teique*, classés également, à meilleur droit, sous THÈCA, qui ne peuvent s'expliquer, dans leur vocalisme et sans doute dans leur spécialisation de sens («caisse» > «bière»), que par l'influence de Var *tei* < *ATTEGIU. Quant à III 4, son classement par Wartburg sous TÈCTUM FEW 13, I, 151b) se heurte à une impossibilité phonétique. Le genre féminin des formes classées sous II 4 invite à les assigner parallèlement à *ATTEGIU, mais le masculin (issu de TÈCTUM) est attesté dans la même zone⁽⁴⁷⁾ et les deux familles ont pu se

(46) Données pour St-Anthème et Saillant dans GardPh 243; pour Apinac, dans Gardette (éd.), Lous Poèmes daoü Païsan, Mâcon, 1938, 105, s.v. *annoï*. Gardette-Etudes n'emploie que des mots contenant É comme réactifs. — Il faut convenir que l'existence dans la même zone des formes classées ici sous II 2 β et III 2 a β inciterait à admettre, par souci d'économie explicative, un seul prototype *ATTOGIU.

(47) V. FEW 13, I, 151b (Montluçon, Marche, Chav.), à compléter par AllierSO. (Domérat) *tai* s. «écurie» (P. Aumoine, Dict. patois, ms.), Massigoux *tei* «étable» QueyratChav, HVienneN. (Peyrat) *tai*, Arnac, Fromental *tay* (tous Fr. Lagueunière, Étude de géogr. ling. dans l'arr. de Bellac (Haute-Vienne), thèse de

confondre. Enfin, nous nous sommes efforcés de ramener sous ATTEGIA quelques attestations isolées figurant dans les Matériaux d'origine inconnue du FEW, qui s'intègrent bien dans le tableau général de la famille⁽⁴⁸⁾.

ML¹ 761; FEW 1, 167b; ML³ 8616a; GardetteEtudes 50-4 (= Mél-Dufour 11-4), 65 (= Vox 9, 185); GardPh 242; FEW 13, I, 152b, TEGIA; Palmier EtFor 6, 40; Faré 761; LEI (Crevatin) sur épreuves. — Billy; Chambon.

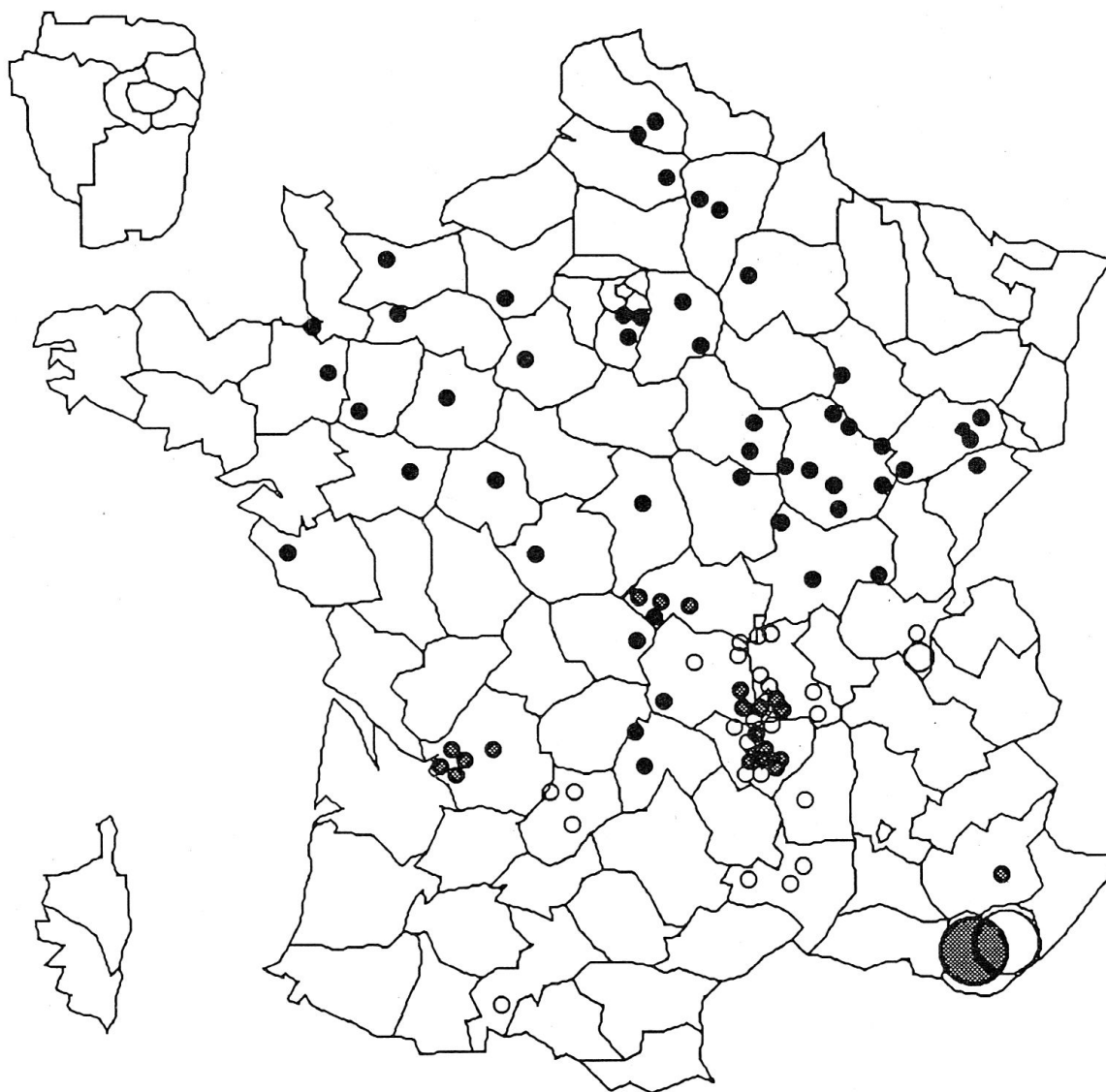
Pierre-Henri BILLY et Jean-Pierre CHAMBON

P.S. — M. Raymond Sindou nous fait aimablement observer que les formes quercinoles citées sous III 1 α TOP, III 1 β TOP et III 3 α LEX s'expliquent mieux à partir d'occit. (a) *tahut* « cercueil » (< TĀBŪT, FEW 19, 178b); cf. pour l'évolution phonétique Cahors *sōi* provenant de SABŪCU (FEW 11, 7a). Mais Var *tei*, périg. *tèi*, *tès*, Périgieux *tei* BenoîtS 92 (ci-dessus II 3 α LEX) sont à biffer FEW 19, 178b, TĀBŪT.

troisième cycle, Paris IV, 1983), Gajoubert *tēi*, St-Junien *tē(y)*, Puyferrat *tay* (tous Fr. Lagueunière, comm. pers.). À Arnac et Fromental, il y a correspondance avec le traitement de STRICTU ou de RÉGE.

(48) L'affiliation de Chich. *teē* m. « traîneau surmonté d'un abri ressemblant à un chenil, où les pâtres se couchent » (FEW 22, II, 61b) serait en outre à examiner (traitement? suffixation?).

ATTEGIA



- ATTEGIA
- *ATTEGIU
- *ATTOGIU

